

Europe

SERBIE : VINGT ANS APRÈS LA CHUTE DU RÉGIME DE SLOBODAN MILOŠEVIĆ

Srdjan Cvijic

05/10/2020

Vingt ans après la chute du régime de Slobodan Milošević en Serbie, Srdjan Cvijic, chercheur à l'Europe's futures à l'Institut des sciences humaines de Vienne et membre du Balkans in Europe Policy Advisory Group, revient sur la difficile transition démocratique qui s'en est suivie pour le pays, confronté à la nécessité de traduire en justice les responsables des crimes commis durant le régime autoritaire de Milošević alors même que certaines figures du régime étaient encore en place, et de gérer la déclassification des dossiers secrets que le service de sécurité de l'État sous Milošević avaient constitués.

Il y a vingt ans aujourd'hui, le 5 octobre 2000, le régime sanglant de Slobodan Milošević s'effondrait en moins de deux semaines.

Le 24 septembre 2000, Milošević tenta de truquer les élections présidentielles en sa faveur, mais en vain. Des manifestations populaires inflexibles et de nombreuses défections au sein des hauts rangs de l'appareil sécuritaire de Milošević mirent fin à une décennie de ce qui fut une longue agonie à la fois pour le patriarche en décrépitude et pour tous les Serbes. Le rideau de fer qui s'était imposé de lui-même et qui entourait la Serbie tomba plus rapidement que quiconque s'y attendait à l'époque. Pour emprunter à *L'automne du patriarche* de Gabriel García Márquez, au petit matin de ce 6 octobre, la Serbie « se réveilla d'une léthargie de plusieurs siècles sous une brise tiède » de liberté.

À l'instar de tous les pays post-communistes, et afin de bâtir un futur démocratique stable, la Serbie était forcée de mettre un terme à de longues décennies d'un passé autoritaire. En effet, la Serbie s'était retrouvée sous des régimes autoritaires depuis le 6 janvier 1929, de l'établissement de la dictature royale sous le roi Alexandre I^{er} à l'éviction du pouvoir de Milošević le 5 octobre 2000. Démanteler soixante-et-onze années d'autoritarisme était une tâche de Sisyphe.

La majorité de la coalition qui renversa Milošević en 2000 présuma que le prix nécessaire à payer pour une révolution sans effusion de sang était de garder au pouvoir quelques figures majeures du

service de sécurité de Milošević. Cette décision ne manqua pas d'avoir des conséquences importantes.

Ce matin-là du 7 octobre 2000, alors que la majorité du pays, y compris moi-même, célébrait notre liberté si longtemps attendue, la police politique de Milošević se mit sans relâche à son travail de destruction de toutes les preuves des atrocités commises par le régime en disgrâce. En plus de la destruction des documents classifiés du service de sécurité, son chef, Radomir Marković, organisa la collecte et le vol d'un nombre incalculable d'autres documents que le gouvernement de Milošević avait laissé derrière lui sans les détruire. L'intention de Marković consistait non seulement à protéger les sombres secrets d'une autocratie qui périssait, mais également de conserver ces dossiers afin d'en faire usage comme un formidable outil de chantage contre une succession de nouveaux gouvernements démocratiques. Seule une poignée de stations locales du service de sécurité refusa de respecter l'infâme « Envoi numéro 3210 » du 6 octobre 2000, lequel ordonna la manipulation des documents classifiés.

En mai 2001, le nouveau gouvernement démocratique adopta un décret pour la déclassification de toutes les données des citoyens conservées par le service de sécurité de l'État de l'ancien régime. En février 2001, déjà, le procureur de la République avait porté plainte contre Marković et plusieurs des principaux espions de Milošević pour avoir illégalement dupliqué des CD contenant les dossiers des dirigeants de l'opposition. Paradoxalement, le décret de mai décriminalisa les actions de Marković et par conséquence retira les motifs juridiques grâce auxquels les procureurs pouvaient légalement le tenir responsable ainsi que ses collaborateurs. La manière dont le décret avait été adopté se révélait maladroite et il avait été amendé en moins d'une semaine. Bien que les responsables politiques qui accédèrent au pouvoir immédiatement après Milošević remplissaient leur promesse électorale de poursuivre ceux qui étaient impliqués dans les méfaits du régime déchu, ils laissèrent aux anciens agents de Milošević le soin de mettre en œuvre les décisions contre leurs collègues. Pour des raisons évidentes, cela se révéla bien peu efficace comme stratégie.

À notre grand désappointement, à la différence de la loi allemande de 1991 sur les registres de la Stasi, le décret serbe n'autorisait les citoyens qu'à « consulter » leurs dossiers. Ils ne pouvaient ni photocopier ou reproduire leurs contenus même avec un stylo et du papier, et ils ne pouvaient pas non plus informer autrui au sujet des données trouvées dans leur dossier. Techniquement, divulguer à d'autres le contenu des documents constituait un crime. L'intention de la réglementation visait en fait à ouvrir les dossiers de la police secrète communiste, *de facto* de s'en servir comme un instrument pour les clore, si possible pour toujours.

Entre mai 2001 et juin 2003, lorsque la Cour constitutionnelle jugea le décret comme étant inconstitutionnel, environ 8000 personnes avaient demandé au service de sécurité de l'État ce qu'il détenait sur eux. Les anciens agents de Milošević ne « parvinrent » qu'à trouver des dossiers sur seulement 420 personnes. La plupart de ces dossiers étaient lourdement rédigés et ils se référaient exclusivement à la période antérieure au régime de Milošević. En comparaison, pendant la même période, plus d'un million d'anciens Allemands de l'Est avaient demandé à voir leurs dossiers. Parmi eux, 420 000 avaient lu leurs dossiers et approximativement 360 000 avaient appris (avec soulagement ou désappointement) qu'aucun dossier sur eux n'avait pu être trouvé. Malgré le fait qu'à cette époque, la population d'Allemagne de l'Est représentait en taille plus du double de celle de la Serbie, le nombre disproportionnellement réduit de demandes en Serbie est frappant. De plus, l'« Autorité Gauck » en Allemagne avait trouvé mille fois plus de dossiers sur son peuple que ce qu'avaient réalisé les autorités serbes. En Serbie, seulement 5% des personnes qui avaient demandé à voir leurs dossiers avaient eu la chance de les consulter. En Allemagne, le rapport est proche de 37%. Néanmoins, le manque d'enthousiasme de la population serbe pour ce processus est parfaitement compréhensible. Non seulement il s'agissait exactement des mêmes personnes qui les avaient espionnées et qui décidaient de l'ouverture de leurs dossiers, mais celles qui étaient parvenues à obtenir l'accès à leurs dossiers se voyaient en plus privées de partager publiquement toute information trouvée dans leurs dossiers – une situation absurde.

Malgré le fait que certains tentèrent de promouvoir une ouverture régulée des dossiers secrets des services de sécurité selon les termes appliqués en Allemagne ou dans les anciens pays communistes, la Serbie n'a toujours pas adopté une loi systémique pour réguler l'accès aux dossiers précédant les années 2000. Loin d'une purge opérée chez les personnes qui espionnèrent leurs propres concitoyens pendant la phase de la Serbie autoritaire, seul un embarrassant petit nombre d'entre elles fut jugé pour les crimes perpétrés. Seulement deux individus issus du service de sécurité de l'État de Milošević finirent en prison pour les crimes politiques commis durant les années 1990. Quant aux autres, non seulement ils mènent leur existence en toute impunité, mais ils continuent à détenir les rênes du pouvoir dans la Serbie post-2000.

En 1989, János Kis, Adam Michnik et Timothy Garton Ash écrivèrent : « Avec la Pologne et la Hongrie, l'Europe a aujourd'hui une chance sans précédent. Celle de transformer le communisme en démocratie libérale. Personne ne l'a fait précédemment. Personne ne sait si c'est possible. » Plus de trente ans plus tard, nous avons appris que la transformation est possible, mais nous sommes aussi en train d'apprendre que les démocraties libérales peuvent régresser et se transformer en une nouvelle forme d'autoritarisme. En Pologne, la régression démocratique commença en 2015, tandis que c'était le cas en 2012 en Serbie et 2010 en Hongrie.

Ainsi, la façon dont un pays a règlementé l'ouverture de ses dossiers communistes et le temps qu'il lui a fallu pour briser le monopole des secrets détenus précédemment par les structures sécuritaires du régime autoritaire disent beaucoup sur la résilience de la démocratie d'un pays. La déclassification et la purge en soi ne garantissent pas une transition démocratique réussie, mais en l'absence de toute autre chose, elles placent les citoyens sur un pied d'égalité face à l'État. Si ces processus sont proprement menés, ils œuvrent comme une forte dissuasion contre les atteintes illégales à la vie privée lesquelles se révèlent une nouvelle fois en augmentation.

En Serbie, vingt ans après notre transition démocratique, nous attendons toujours de savoir si notre propre État nous a espionnés.

Dans *Le Maître et Marguerite* de Mikhaïl Boulgakov, le professeur Woland, personnification du Diable, raconte au romancier-personnage, le Maître, que « les manuscrits ne brûlent pas ». Les feux de joie allumés il y a vingt ans à travers toute la Serbie n'avaient pas détruit les dossiers. La plupart d'entre eux existent probablement toujours sous forme de microfilms. La véritable intention de cette action était de les utiliser comme un écran de fumée pour une privatisation illégale des documents secrets. Les dossiers devinrent ainsi des stocks garantissant à leurs détenteurs illégaux leur aptitude à contrôler et exploiter l'économie et la politique de la Serbie. Si rien n'est fait contre cela, leur extorsion du système se poursuivra pendant encore des années.

** L'article original "Milosevic's spies still guard the fallen Serbian regime's secrets" a été publié dans le cadre des travaux menés au sein de l'Europe's Futures de l'Institut pour les sciences humaines de Vienne. Il a été traduit de l'anglais vers le français par Sébastien Gricourt, directeur de l'Observatoire des Balkans de la Fondation Jean-Jaurès.*